

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Neo ISR 2022 Catégorie d'Actions IT7 (EUR)



ISIN LU2421449021

WKN A3C84U

PRODUIT

Allianz Neo ISR 2022 (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz European Pension Investments qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg, et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors.
Ce Compartiment est autorisé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion de capital allemande, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne (www.bafin.de).
Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 30.05.2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée définie. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Le Compartiment sera liquidé à la date convenue dans les règles du Compartiment. À cette date, le dépositaire désigné du Compartiment distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

L'objectif du fonds est de générer un rendement annuel de 5,35 % par an par rapport au prix de souscription initial au moment du lancement du fonds, ce qui, toutefois, ne sera atteint que si la performance du panier d'actions sous-jacent décrit ci après dépasse les seuils préétablis aux dates fixées.

Le panier d'actions sous-jacent (le « Panier d'Actions (titres de participation) ») se compose au départ de 20 actions européennes pondérées de manière égale qui seront sélectionnées en prenant en considération les critères de développement durable suivants suivants: politique sociale, respect des droits de l'Homme, gouvernance d'entreprise, politique environnementale et éthique. Si un titre du Panier d'Actions (titres de participation) est soumis à un événement extraordinaire comme une fusion, une insolvabilité ou une sortie de la cote, ou s'il ne correspond plus aux critères de développement durable, il sera remplacé par un autre titre qui respecte ces critères.

Sept dates d'observation seront prédéfinies (approximativement 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ans après la date de lancement du fonds) auxquelles la performance du Panier d'Actions (titres de participation) sera évaluée. Toutefois, les paiements de dividendes pour les actions du Panier d'Actions (titres de participation) ne seront pas pris en considération pour le calcul de la performance du Panier d'Actions (titres de participation). Si, à l'occasion de l'une de ces dates d'observation, la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est positive par rapport à la date de lancement du fonds, l'investisseur percevra un rendement annuel de 5,35 % par an et le fonds sera liquidé environ 2 semaines après cette date d'observation. Par conséquent, la durée du fonds varie entre environ 2 ans au minimum et 8 ans au maximum.

Si lors de l'une de ces observations la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est négative par rapport à la date de lancement du fonds, l'investisseur percevra un montant qui reflète la performance du Panier

d'Actions (titres de participation) à la dernière observation par rapport à la date de lancement du fonds. Si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est inférieure à -30 %, mais supérieure à -50 %, alors l'investisseur percevra la performance du fonds depuis la date de lancement. Toutefois, le prix de rachat sera égal au prix de souscription au lancement du fonds si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est négative, mais supérieure à -30 %. Le prix de rachat sera égal à 50 % du prix de souscription au lancement du fonds si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) est inférieure à -50 %.

La performance du Panier d'Actions (titres de participation) à toute date autre que les dates d'observation n'est pas pertinente pour le paiement du rendement annuel de 5,35 % par an ; c'est c'est-à-dire que même si la performance du Panier d'Actions (titres de participation) pour tout autre jour que les dates d'observation est positive, mais qu'elle est négative à chaque date d'observation, aucun paiement du rendement annuel de 5,35 % par an ne sera effectué.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous réinvestissons les revenus dans le Compartiment.

Catégorie SFDR – Article 8 (un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance)

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des investisseurs qui possèdent des connaissances avancées et/ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment jusqu'à la date du 02.08.2030. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 5/2021 et 12/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 7/2012 et 2/2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 5/2012 et 12/2019.

Période de détention recommandée: Jusqu'à l'échéance du Fonds: 02.08.2030

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

| Scénarios | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez à 02.08.2030 |
|---|---------------------------|-----------------------------------|
| Minimum | 5.000 EUR | 5.000 EUR |
| Tensions Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 02.08.2030) Rendement annuel moyen | 1.010 EUR -89,9 % | 1.850 EUR -20,0 % chaque année |
| Défavorable Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 02.08.2030) Rendement annuel moyen | 7.130 EUR -27,3 % | 9.510 EUR -0,4 % chaque année |
| Intermédiaire Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 02.08.2030) Rendement annuel moyen | 10.660 EUR 8,7 % | 19.410 EUR 9,4 % chaque année |
| Favorable Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (le produit est résilié après 02.08.2030) Rendement annuel moyen | 16.920 EUR 72,6 % | 24.120 EUR 12,6 % chaque année |

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Compartiment sont strictement séparés des actifs des autres fonds et des actifs propres de la société de gestion.

Le Compartiment n'est ni responsable des actifs des autres fonds ni responsable des passifs de la société de gestion. Cela s'applique également aux passifs de la société de gestion résultant d'opérations juridiques qu'elle conclut pour le compte collectif des investisseurs du Compartiment.

Par conséquent, ni l'insolvabilité de la société de gestion, ni celle du dépositaire désigné du Compartiment n'entraînera une perte d'argent pour les investisseurs du Compartiment.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux investisseurs du Compartiment, ou confiera sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez à 02.08.2030 |
|--|---------------------------|-----------------------------|
| Coûts totaux | 226 EUR | 804 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 2,3 % | 0,6 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,4 % avant déduction des coûts et de 9,4 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

| | | L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an: |
|--|---|--|
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | |
| Coûts d'entrée | 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 197 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 29 EUR |
| Coûts de transaction | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment. | 0 EUR |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 02.08.2030

Le Compartiment a été mis en place avec une maturité de 02.08.2030 mais peut être liquidé plus tôt en cas d'événement de maturité anticipée. La Première date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Première date d'observation annuelle, la Deuxième date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Deuxième date d'observation annuelle, la Troisième date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Troisième date d'observation annuelle, la Quatrième date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Quatrième date d'observation annuelle, la Cinquième date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Cinquième date d'observation annuelle, la Sixième date d'échéance anticipée correspond au dixième Jour ouvré suivant la Sixième date d'observation annuelle. La Première date d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la deuxième date anniversaire du lancement du Compartiment, la Deuxième date

d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la troisième date anniversaire du lancement du Compartiment, la Troisième date d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la quatrième date anniversaire du lancement du Compartiment, la Quatrième date d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la cinquième date anniversaire du lancement du Compartiment, la Cinquième date d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la sixième date anniversaire du lancement du Compartiment, la Sixième date d'observation annuelle correspond au cinquième Jour ouvré suivant la septième date anniversaire du lancement du Compartiment. Si vous désinvestissez plus tôt, il y a un risque plus élevé que vous ne récupériez que des rendements médiocres, ou même pas la somme que vous avez investie. Vous pouvez racheter de l'argent à chaque calcul de la VNI. La procédure détaillée de rachat à partir du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français aussi disponible gratuitement sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Succursale Luxembourgeoise, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg ou sur le site internet <https://lu.allianzgi.com>;
- les performances passées jusqu'à 10 ans et les scénarios de performance.